

mille traits de leur désintéressement et de leur élévation d'âme. Mais une modestie grave et douce, compagne ordinaire du vrai mérite, se révélait dans leur maintien comme dans leurs discours. Leurs qualités morales étaient à la hauteur de leurs facultés intellectuelles. Excellents citoyens, bons pères, tendres époux, amis dévoués, ils s'oubliaient toujours eux-mêmes, et semblaient mettre leur gloire à faire le bonheur de tous ceux qui les entouraient. Maîtres justes et doux, pères des pauvres, hommes vertueux dans toute l'étendue de l'expression, et affables pour tous, on ne pouvait s'empêcher de les aimer en les voyant.

Ces deux hommes, également honorables et entourés de tous les honneurs de leur profession, menaient de front les arts, le commerce et les affaires publiques; les uns les délassaient des autres. Ils siégèrent dignement dans les assemblées de la cité. Leur candidature y était toujours accueillie avec la plus vive sympathie; c'est ainsi qu'ils remplirent les fonctions de conseillers de la ville, qu'ils eurent un siège à la Conservation, très-ancienne juridiction qui décidait des affaires de commerce, et qu'ils furent administrateurs des hospices. Ils ont laissé dans l'esprit de leurs compatriotes des souvenirs que le temps n'a point encore effacés. On trouve ces souvenirs consignés de 1764 à 1785, dans les annales de la cité.

Suchet père, voulant jouir d'une fortune noblement acquise, acheta une maison de plaisance sur les bords de la Saône, à Saint-Rambert-l'Île-Barbe, qu'il prit soin d'embellir pour ses heures de loisir. Cette résidence d'été, appelée la *Mignone*, est encore de nos jours regardée, avec la villa de la *Sauvagère*, sa voisine, comme l'une des plus jolies maisons de campagne de cette verdoyante ceinture d'ombreuses villas qui entourent si coquettement la reine du commerce et des arts (1).

(1) Ces villas sont encore toutes peuplées du souvenir de Suchet, d'Am-